

Des vues aériennes pour revaloriser les sites remarquables de France et d'Europe

Publié le 26/10/2019 à 20:00

© /

Modifié le 26/10/2019 à 20:00

Partager Rignac



▲ Une association qui vit bien son existence et qui ne demande qu'à s'étendre : avis aux amateurs !

C'est aux portes du village, à Paraire le lieu où se situe le siège social des Sites remarquables de France et d'Europe que les élus et les propriétaires privés de ces sites se sont retrouvés pour faire le point. Une réunion à laquelle avaient été conviés les parlementaires départementaux et à laquelle plusieurs villageois impliqués ont pris part.

Entouré de Jean-Christophe Bourdoncle et de Didier Lascoumes chargés de l'administration générale, le président Claude Cayla a accueilli l'assistance et a présenté René-Pierre Delorme, photographe au Viala-du-Tarn qui a parcouru l'été dernier les dix-sept sites avec son drone pour réaliser un film de 1 minute 30 par site. Dans chaque film projeté sur écran, des images aériennes d'une grande qualité, des détails architecturaux et de magnifiques diaporamas se sont côtoyés, le tout agrémenté d'un fond sonore. "Ces films qui sont un moyen de mise en valeur du patrimoine seront visibles sur une chaîne You Tube, chaque mairie pourra les diffuser sur son site", a expliqué le réalisateur.

Grille d'évaluation.

Jacques Miquel, l'historien féru de patrimoine a rappelé l'existence d'une grille d'évaluation plutôt draconienne permettant de sélectionner les sites qui méritent d'être préservés pour les générations futures : "L'association labellise des sites alliant un patrimoine vernaculaire préservé ou restauré avec les matériaux traditionnels pour les murs et les couvertures et un environnement naturel fait de chemins, murettes, jardins et autres."

Avant d'inviter l'assistance à une collation, Claude Cayla s'est montré satisfait de la projection de ce film : "Le fruit de cette réalisation permettra aux curieux et initiés de connaître ou de reconnaître en aérien la richesse des patrimoines recensés par notre association." Puis il a réitéré et appuyé ses propos en rappelant que "la volonté première de son association est de mettre en valeur des lieux connus ou inconnus du grand public avec le souci permanent de la complémentarité, sans esprit partisan ou quelconque concurrence avec d'autres associations".